



M. Châtenet

Sur parcelle exigüe la plantation est délicate:  
Ici 1 seule ligne d'arbres possible qui penchent vers la lumière.

## PRATIQUE ■

# Frais réduits pour échange et cession de parcelles

Enfin une solution pour les parcelles étriquées et inaccessibles.

**B**eaucoup de parcelles sont laissées à l'abandon car trop petites, sans accès ou tellement étroites qu'on risque de couper chez le voisin... Pour relancer leur gestion la Seine-et-Marne **aide les propriétaires** à améliorer leur foncier.

### - 80 % sur les frais de notaire

Depuis 2007 le Conseil Général de Seine-et-Marne prend en charge 80 % du montant des frais de notaire lors d'échanges amiables (rémunération du notaire + taxes et frais de publication des actes + frais de géomètre si besoin). Les dossiers peuvent concerner 2 propriétaires ou plus, voire une partie de commune.

Les **échanges** sont amiables et **sans soulte\***. Ils sont basés sur la connaissance des parcelles par les propriétaires et s'organisent à partir des plans cadastraux.

Les **ventes** sont également financées si :

- la personne cède toutes ses parcelles sur la zone,
- la vente couvre moins d'1,5 ha (1 ou plusieurs parcelles) et est inférieure à 1500 €,
- l'acheteur réalise aussi un échange.

### Villiers-sous-Grez démarche exemplaire

Fin 2010 le Conseil Général a répondu à la demande de l'association de propriétaires Sauvebois: faciliter les échanges pour 116

détenteurs de 306 parcelles sur plus de 27 ha d'un seul tenant. Suite à une réunion publique il mit un géomètre expert à disposition durant 6 mois pour recueillir les souhaits de chacun - vendre, acheter, échanger ou ne pas participer (contrairement aux remembrements classiques) - et proposer des solutions.

Finalement **la moitié des propriétaires** a participé. Vendeurs et acheteurs ont pu réaliser leurs souhaits et 30 % du site a changé de détenteur; 17 échanges ont été validés (8 % de la surface, 15 % des propriétaires) et 29 ventes (22 % de la surface, 25 % des propriétaires). Un résultat très positif pour une opération **facultative et de courte durée**.

Cette participation active des propriétaires a été récompensée puisque le Conseil Général a finalement rédigé

lui-même les actes authentiques et ainsi **supprimé tout frais**. Bravo pour cette opération bien menée!

Vous aussi, **améliorez votre parcellaire**. Renseignez-vous.

Raphaël TREMBLEAU  
Technicien au CRPF

### Contacts:

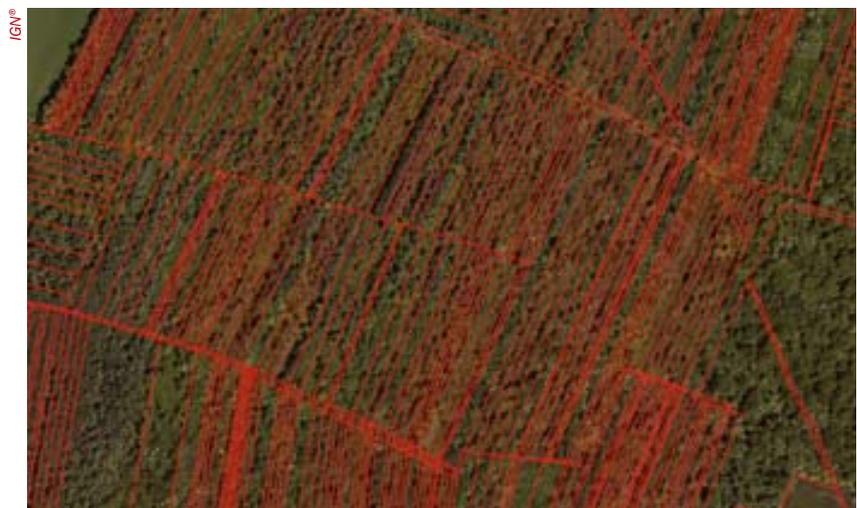
**Raphaël TREMBLEAU (CRPF)**  
au 01 64 78 75 61

**Olivier NICOL et Nicolas FLAMENT (CG77)**  
au 01 64 14 76 74 ou 79 71

\*soulte: compensation financière pour un échange inégal

### Secteurs avec financement des échanges/ventes :

Loiret, Seine-et-Marne, Vexin français [95]



Les aides financières permettent d'améliorer le parcellaire (en rouge) quand il est trop exigü.